



Controle alcoolémie et vitesse

Par **yann81**, le **26/04/2011** à **15:06**

Bonjour,
Je me suis fait arrêter le 24/04/11 pour vitesse sur l'autoroute a 162 Km/h retenue 153 Km/h.
Ils m'ont fait un contrôle d'alcoolémie a l'ethylomètre j'étais a 0.52mg/l.
Je passe au Tribunal de Grande Instance le 20/06/11.
C'est la première fois qu'une telle chose m'arrive depuis que j'ai mon permis (15 ans), je suis très inquiet car j'ai besoin de mon permis pour le travail.
Je souhaiterais savoir :
- ce que je risque (amande, retrait de point et suspension de permis) ?
- me faudrait t-il un avocat ?
Cordialement Yann.

Par **Tisuisse**, le **26/04/2011** à **19:58**

Bonjour,
Vos réponses sont là.
- alcool : http://www.experatoo.com/obligations-administratives/conduite-sous-alcool-stupefiants_22021_1.htm
- vitesse : http://www.experatoo.com/droit-routier/exces-vitesse-leurs-sanctions_2020_1.htm
D'autres réponses sont aussi sur ce forum, en en-tête des messages et je vous laisse le soin de les découvrir.
Bonne lecture.

Par **yann81**, le **26/04/2011** à **21:43**

Merci de votre réponse.
Cordialement yann